

REPUBLIQUE FRANCAISE

21060128200036

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE ST LAURENT DU VAR**

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : **SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT**

ANNEE 2018

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 691 287,57	G 655 815,20	G-A -35 472,37
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 37 899,33	H 103 218,65	H-B 65 319,32

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 251 291,03 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 198 394,57 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 729 186,90	Q= G+H+I+J 1 208 719,45	=Q-P 479 532,55

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 58 296,74	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 58 296,74	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 691 287,57	= G+I+K 907 106,23
	Section d'investissement	= B+D+F 96 196,07	= H+J+L 301 613,22
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 787 483,64	= G+H+I+J+K+L 1 208 719,45

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2018
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 58 296,74	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	16 200,00	0,00
23	Immobilisations en cours	42 096,74	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	542 479,45	377 996,50	0,00	0,00	164 482,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
Total des dépenses de gestion courante		550 479,45	377 996,50	0,00	0,00	172 482,95
66	Charges financières	3 626,33	1 953,07	1 672,26	0,00	1,00
67	Charges exceptionnelles	234 000,00	219 232,80	0,00	0,00	14 767,20
022	Dépenses imprévues (exploitation)	50 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		838 105,78	599 182,37	1 672,26	0,00	237 251,15
023	Virement à la section d'investissement (4)	50 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	90 435,25	90 432,94			2,31
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		140 435,25	90 432,94			50 002,31
TOTAL		978 541,03	689 615,31	1 672,26	0,00	287 253,46
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	727 250,00	655 815,20	0,00	0,00	71 434,80
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		727 250,00	655 815,20	0,00	0,00	71 434,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		727 250,00	655 815,20	0,00	0,00	71 434,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		727 250,00	655 815,20	0,00	0,00	71 434,80
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		251 291,03				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles	55 000,00	3 240,00	16 200,00	35 560,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	211 576,62	24 621,42	42 096,74	144 858,46
Total des dépenses d'équipement		341 576,62	27 861,42	58 296,74	255 418,46
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 038,91	10 037,91		1,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		10 038,91	10 037,91	0,00	1,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		351 615,53	37 899,33	58 296,74	255 419,46
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		351 615,53	37 899,33	58 296,74	255 419,46
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 785,71	12 785,71	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 785,71	12 785,71	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		12 785,71	12 785,71	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	50 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	90 435,25	90 432,94		2,31
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		140 435,25	90 432,94		50 002,31
TOTAL		153 220,96	103 218,65	0,00	50 002,31
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		198 394,57			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	377 996,50		377 996,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	3 625,33	0,00	3 625,33
67	Charges exceptionnelles	219 232,80	0,00	219 232,80
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	90 432,94	90 432,94
Dépenses d'exploitation - Total		600 854,63	90 432,94	691 287,57

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	691 287,57
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	10 037,91	0,00	10 037,91
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 240,00	0,00	3 240,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	24 621,42	0,00	24 621,42
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		37 899,33	0,00	37 899,33

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 899,33
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2018
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	655 815,20		655 815,20
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		655 815,20	0,00	655 815,20

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017	251 291,03
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	907 106,23
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	12 785,71	0,00	12 785,71
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		66 721,69	66 721,69
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		23 711,25	23 711,25
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		12 785,71	90 432,94	103 218,65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017	198 394,57
---	------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
---------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	301 613,22
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	542 479,45	377 996,50	0,00	0,00	164 482,95
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
61523	Entretien et réparations réseaux	28 641,29	13 121,94	0,00	0,00	15 519,35
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6226	Honoraires	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6288	Autres	490 838,16	364 874,56	0,00	0,00	125 963,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		550 479,45	377 996,50	0,00	0,00	172 482,95
66	Charges financières (b)(5)	3 626,33	1 953,07	1 672,26	0,00	1,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 731,41	3 730,41	0,00	0,00	1,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-105,08	-1 777,34	1 672,26	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	234 000,00	219 232,80	0,00	0,00	14 767,20
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattac	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 000,00	1 228,80	0,00	0,00	7 771,20
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	18 004,00	0,00	0,00	6 996,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	50 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		838 105,78	599 182,37	1 672,26	0,00	237 251,15
023	Virement à la section d'investissement	50 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9)	90 435,25	90 432,94			2,31
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	66 724,00	66 721,69			2,31
6812	Dotations aux amort. des charges d'exploitation à ré	23 711,25	23 711,25			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		140 435,25	90 432,94			50 002,31
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		140 435,25	90 432,94			50 002,31
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		978 541,03	689 615,31	1 672,26	0,00	287 253,46
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017			0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 672,26
Montant de l'exercice 2017	1 777,34
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	-105,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2018
---	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	727 250,00	655 815,20	0,00	0,00	71 434,80
704	Travaux	50 000,00	5 211,90	0,00	0,00	44 788,10
70611	Redevance d'assainissement collectif	677 250,00	650 603,30	0,00	0,00	26 646,70
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		727 250,00	655 815,20	0,00	0,00	71 434,80
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		727 250,00	655 815,20	0,00	0,00	71 434,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp.	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		727 250,00	655 815,20	0,00	0,00	71 434,80
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		251 291,03				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2018
---	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
2031	Frais d'études	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	55 000,00	3 240,00	16 200,00	35 560,00
21532	Réseaux d'assainissement	55 000,00	3 240,00	16 200,00	35 560,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	211 576,62	24 621,42	42 096,74	144 858,46
2315	Installations, matériel et outillage techniques	211 576,62	24 621,42	42 096,74	144 858,46
Total des dépenses d'équipement		341 576,62	27 861,42	58 296,74	255 418,46
16	Emprunts et dettes assimilées	10 038,91	10 037,91		1,00
1641	Emprunts en euros	10 038,91	10 037,91		1,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		10 038,91	10 037,91	0,00	1,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		351 615,53	37 899,33	58 296,74	255 419,46
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		351 615,53	37 899,33	58 296,74	255 419,46
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT					CA	2018
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2	
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)	
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 785.71	12 785,71	0,00	0,00	
10222	F.C.T.V.A.	12 785.71	12 785,71	0,00	0,00	
Total des recettes financières		12 785.71	12 785,71	0,00	0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES		12 785.71	12 785,71	0,00	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	50 000.00				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	90 435.25	90 432,94		2,31	
28031	Amortissements des frais d'études	52.00	52,00		0,00	
281411	Bâtiments d'exploitation	3 370.00	3 369,23		0,77	
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 209.00	1 208,23		0,77	
281532	Réseaux d'assainissement	62 093.00	62 092,23		0,77	
4818	Charges à étaler	23 711.25	23 711,25		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		140 435.25	90 432,94		50 002,31	
041	Opérations patrimoniales (6)	0.00	0,00		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		140 435.25	90 432,94		50 002,31	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		153 220.96	103 218,65	0,00	50 002,31	
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		198 394,57				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2018
---	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					179 596.05									
164.1 Emprunts en euros (total)					179 596.05									
00600593395	CRCAM PCA	10/08/2016		12/01/2017	179 596.05	F		2.23	2.36386		S	X	N	A-1
Total général					179 596.05									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	
	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 1649 et 166) (suite)	
	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
		0,00		159 740,39					10 037,91	3 730,41	0,00	1 672,26
		0,00		159 740,39					10 037,91	3 730,41	0,00	1 672,26
00600593395	N	0,00		159 740,39	13,08	F		2,36366	10 037,91	3 730,41	0,00	1 672,26
		0,00		159 740,39					10 037,91	3 730,41	0,00	1 672,26
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		10 038.91	10 037.91
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 038.91	10 037.91
1641	Emprunts en euros	10 038.91	10 037.91
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	10 037,91	58 296,74	0,00	68 334,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		153 220.96	III 103 218.65
Ressources propres externes de l'année (a)		12 785.71	12 785.71
10222	Dotations, fonds divers et réserves	12 785.71	12 785.71
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		140 435.25	90 432.94
28031	Amortissement des immobilisations	52.00	52.00
281411	Amortissement des immobilisations	3 370.00	3 369.23
281531	Amortissement des immobilisations	1 209.00	1 208.23
281532	Amortissement des immobilisations	62 093.00	62 092.23
4818	Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 711.25	23 711.25
021	Virement de la section d'exploitation	50 000.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	103 218.65	0.00	198 394.57	0,00	301 613,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 68 334,65
Ressources propres disponibles	IV 301 613,22
Solde	V = IV - II (3) + 233 278.57

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/07/2018	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - IMPASSE ST JEAN	3 240,00	0,00	50
TOTAL GENERAL		3 240,00	0.00	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT		CA	2018
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A	0,00
	B	0,00
	C	0,00
	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice		=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice		II 655 815,20
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		I/II 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
 (2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES			
		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018		C1.1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois du secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complètes des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "AAutres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	978 541.03	691 287.57	0.00	691 287,57
RECETTES	978 541.03	907 106.23	0.00	907 106,23
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	351 615.53	37 899.33	58 296.74	96 196,07
RECETTES	351 615.53	301 613.22	0.00	301 613,22

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	978 541.03	691 287.57	0.00	691 287,57
RECETTES	978 541.03	907 106.23	0.00	907 106,23
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	351 615.53	37 899.33	58 296.74	96 196,07
RECETTES	351 615.53	301 613.22	0.00	301 613,22
TOTAL AGREE DES DEPENSES	1 330 156,56	729 186,90	58 296,74	787 483,64
TOTAL AGREE DES RECETTES	1 330 156,56	1 208 719,45	0,00	1 208 719,45

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

AR PREFECTURE

006-210601282-20190402-ASST_CA2018-BF

Reçu le 05/04/2019

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

CA 2018

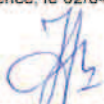
IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Maire,
A Saint-Paul-De-Vence, le 02/04/2019
Le Maire,



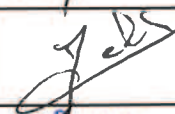
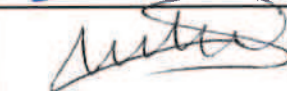
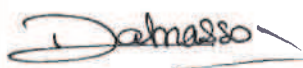
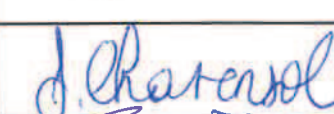
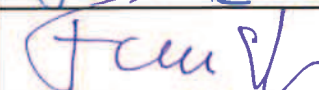

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Saint-Paul-De-Vence, le 02/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 22
 VOTES : Pour : 22
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2019

LE CHAPELAIN Joseph, Maire	
BISCROMA Pascal	
BOUKADIDA Fethi	
CAMILLA Jean-Pierre	
CAPARROS - CHARENSOL Sophie	
CAUVIN Edith	
CHEVALIER Frank	
CHRIST Véronique	
COLLET Sylvie	
DALMASSO Sandrine	
DELORD Jean-Michel	
ESCOLANO - LOCARD Alizée Procuration de S. CHARENSOL	
FAUST - TOBIASSE Catherine	

AR PREFECTURE

006-210601282-20190402-ASST_CA2018-BF

Reçu le 03/04/2019

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

CA 2018

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

GASTAUD Nadine <i>Procuration de C. Houze</i>	<i>Choué</i>
GUIGONNET Nadine	
HARTMANN Laurence	<i>L. Hartmann</i>
PADELLINI Vincent	<i>Padellini</i>
ROUX François	<i>Roux</i>
SOUMBOU Patrick	<i>Soumbou</i>
STACCINI Pascal	<i>Staccini</i>
TERREMATTE David <i>Procuration de JP CAMILLA</i>	<i>J. Camilla</i>
VADO Alain	<i>Vado</i>
VINCENT Eliane	<i>Vincent</i>
VOISIN Céline <i>Procuration de F. CHEVALIER</i>	<i>V. Chevalier</i>
ISSAGARRE Christophe	<i>Issagarre</i>
HOUZE Catherine	<i>Choué</i>
BURGER Gabriel	<i>Burger</i>

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 4 AVR. 2019 et de la publication le 4 AVR. 2019

A Saint-Paul-De-Vence, le 02/04/2019